Ce document a pour objectif de rappeler les règles de fonctionnement du groupe 7AVF.

Les adhérents de ce groupe imaginent, proposent et organisent les sorties ou activités ponctuelles : visites, expositions, concerts, initiations, restaurants, conférences, balades, découvertes, activités pour s'amuser ou cuisiner etc… afin de partager des moments de convivialité, de créer du lien… et de multiples souvenirs !

Le fonctionnement de 7AVF repose uniquement sur la participation de ses membres. On compte donc sur vous !

Engagement des membres :

1. Être présent aux rencontres mensuelles, c'est le lieu de partage ; Les rencontres ont lieu une fois par mois. En cas d'absence, prévenir les animateurs par mail : avf.vannes.7avf@orange.fr
2. Participation de 2€ à chaque réunion ;
3. Badge nominatif donné à chaque réunion, restitué en partant ;
4. Être participatif en organisant des activités seul.e, en binôme ou trinôme ;
5. Aider à la logistique lors des réunions :
    - Préparation de la salle (chaises et tables),
    - Nettoyage de la salle,
    - Préparation du grignotage du pot de l'amitié. Les boissons sont fournies.

Engagement des animateurs :

1. Faciliter le dialogue entre les membres ;
2. Aider à la présentation des propositions si nécessaire ;
3. Rédiger le CR de chaque réunion ;
4. Organiser la logistique nécessaire à chaque réunion.

Par ailleurs, des événements exceptionnels auront lieu au cours de l'année. Ces événements peuvent être partagés avec les groupes « Cette soirée là » et/ou « Acti+ ».

A noter :

- Les places des membres régulièrement absents pourront être attribuées aux adhérents inscrits en liste d'attente ;
- Les réinscriptions pour les années suivantes dépendent de votre participation